

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du mercredi 13 décembre 2023

Direction Générale des Services – N° 22.08.2023.128

Objet : Concours des décorations de Noël 2022 – Règlement - Autorisation

Date de la convocation : 05 décembre 2023

Présidence : Frédéric MARCHE

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 25

PRESENTS : M. Frédéric MARCHE, Mmes Fabienne TELLIEZ, Mélanie DELACOUR, M. Fabrice BERTHOU, Mme Hawa HAMIDOU, MM. Rachid ARBI, Jean-David HOUNKPATI, Yaya SARR, Guy KIVATA, Mmes Corine PALMENTIER, Monique COLOMBOTTI, Sylvie OMONT, MM. Rosario TARSIA, Philippe LEFEBVRE, Mme Valérie HOULIER, MM. Frédéric LEBALLEUR, Stéphane FAUCHE,
Mme Sandrine BALEM, Mmes Laëtitia LEFEBVRE, Evelyne LERICHE.

POUVOIRS :

Monsieur David BEAUCOUSIN a donné pouvoir à Madame Monique COLOMBOTTI.

Madame Coumba SALL a donné pouvoir à Madame Sylvie OMONT.

Monsieur Infali DABO a donné pouvoir à Monsieur Philippe LEFEBVRE.

Madame Alexandra EMERY a donné pouvoir à Monsieur Jean-David HOUNKPATI.

Monsieur Marc BOURREAU a donné pouvoir à Madame Laëtitia LEFEBVRE.

ABSENTS :

Monsieur Ibrahim DEM.

Madame Clélia DEM.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Frédéric LEBALLEUR

RAPPORTEUR : Hawa HAMIDOU

Afin de récompenser les efforts des habitants qui contribuent à l'embellissement et à l'amélioration du cadre de vie, lors des fêtes de fin d'année, les élus de la commission « Communication, Animation, Insertion, Formation et Emploi » souhaitent renouveler le concours des décorations de Noël pour cette année 2023.

Une attention particulière sera portée à la responsabilité environnementale des décorations.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Concours des décorations de Noël 2022 - règlement

Date de transmission de l'acte : 18/12/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 18/12/2023

Numéro de l'acte : 22-08-2023-128 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 076-217601780-20231213-22-08-2023-128-DE

Date de décision : 13/12/2023

Acte transmis par : Chahinaz FOUGHALI

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes

Concernant le jury communal, il est proposé les candidatures suivantes :

1.	Evelyne LERICHE
2.	Sylvie OMONT
3.	Sandrine BALEM
4.	Un membre du Conseil Municipal des Jeunes

Deux catégories sont ouvertes :

- Maison individuelle avec façade ou jardin
- Façades, fenêtres et balcons d'immeubles

Pour chaque catégorie, les trois premiers lauréats seront récompensés.

Concernant les prix attribués, l'Adjointe au Maire propose :

- ✓ 1^{er} prix pour chaque catégorie : 100 euros
- ✓ 2^{ème} prix pour chaque catégorie : 70 euros
- ✓ 3^{ème} prix pour chaque catégorie : 50 euros

Le Conseil Municipal, après délibération,

Et à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE l'organisation d'un concours des décorations de Noël ainsi que son règlement comme annexé à la présente délibération.

DECIDE, après avis unanime pour procéder à main levée, de nommer les membres du jury communal :

1.	Evelyne LERICHE
2.	Sylvie OMONT
3.	Sandrine BALEM
4.	Un membre du Conseil Municipal des Jeunes

ACCEPTÉ l'attribution des prix et présentations indiqués ci-après, dans la limite de l'enveloppe budgétaire fixée annuellement par le Conseil Municipal :

- ✓ 1^{er} prix pour chaque catégorie : 100 €uros
- ✓ 2^{ème} prix pour chaque catégorie : 70 €uros
- ✓ 3^{ème} prix pour chaque catégorie : 50 €uros

Pour copie conforme,

Cléon, le 13 décembre 2023

Le Maire,

Frédéric MARCHE



Publiée sous forme électronique sur le site de la commune le : 18/12/2023

Transmis en Préfecture le : 18/12/2023

